



Déclaration liminaire – Réunion exceptionnelle F3SCT

du 24 novembre 2025

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais, Président de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail,

Mesdames et Messieurs les membres du F3SCT,

Le rapport d'enquête conduit dans cette école élémentaire met en évidence des faits d'une gravité telle qu'ils ne peuvent plus être ignorés.

3 accidents de service, une équipe entièrement mise en difficulté, 16 faits établissement et 14 fiches RSST, le tout dans un climat de violence, de surcharge et d'absence de soutien hiérarchique.

Ce rapport ne décrit pas seulement une succession d'événements malheureux : il révèle un système qui n'a pas su protéger ses personnels, malgré des signaux d'alerte répétés, documentés et parfaitement identifiables.

Des risques professionnels clairement identifiés

Les personnels ont fait face quotidiennement à des violences verbales et physiques, à des demandes contraires aux préconisations du GEVASCO, à une pression constante, à l'absence de réponses rapides et adaptées. Ils ont vécu un sentiment d'isolement, une impossibilité de déconnexion, une charge mentale qui s'est cumulée jusqu'au point de rupture. Ce sont là des risques professionnels majeurs, parfaitement caractérisés, et pourtant insuffisamment pris en compte.

Une situation loin d'être isolée

Mais ce qui doit particulièrement nous alerter aujourd'hui, c'est que cette situation n'est malheureusement pas isolée. La semaine dernière encore, dans une autre école du département, plusieurs fiches RSST ont été déposées pour un élève présentant un profil très similaire : difficultés d'adaptation à la classe ordinaire, violences envers les adultes, et absence de solutions rapides permettant de sécuriser les personnels comme les élèves. Nous voyons bien que les mêmes mécaniques se répètent : manque d'anticipation, manque de moyens et des personnels une nouvelle fois placés en première ligne sans protection suffisante.

Inclusion : le besoin d'un cadre réellement adapté

L'inclusion est un principe noble, que personne ne remet en cause. Mais elle ne peut réussir que si les moyens, la formation et le cadre d'intervention sont à la hauteur des besoins.

Lorsqu'un élève présente un décalage important avec les attentes scolaires, lorsqu'il n'est pas autonome, lorsqu'il exprime sa détresse par des actes violents, la classe ordinaire ne peut pas, seule, absorber ces difficultés. Les enseignants ne peuvent pas compenser ce que le système médico-social ou les dispositifs spécialisés ne fournissent plus. C'est dans ces écarts entre les besoins réels et les moyens disponibles que se créent les situations dangereuses.

Le SNE demande donc :

- la possibilité d'une suspension conservatoire de la scolarisation lorsque la sécurité des personnels est menacée ;
- l'intervention rapide et coordonnée de professionnels formés lorsque des violences répétées apparaissent ;
- un cadre départemental clair pour accompagner les directeurs dans la gestion des situations complexes et des ESS sensibles ;
- une meilleure information des personnels sur leurs droits et sur les dispositifs de protection, y compris la médecine de prévention.

Un malaise professionnel plus général

Enfin, ce rapport confirme une réalité plus large : un épuisement croissant des personnels, une perte de sens, une multiplication des situations d'alerte, et un sentiment profond d'être laissés seuls face à des problématiques qu'ils ne peuvent pas résoudre sans appui solide.

Pour toutes ces raisons, le SNE demande que les conclusions de cette enquête débouchent sur un plan d'action concret, avec un calendrier, des moyens et une méthode claire.

Nous attendons également que les fiches RSST récemment déposées soient traitées avec le sérieux nécessaire pour éviter qu'une nouvelle situation ne dégénère à nouveau.

Il est temps de protéger réellement les personnels. Il est temps d'offrir aux élèves un cadre adapté et sécurisé.

Nous sommes ici pour cela. Et nous attendons des décisions à la hauteur des constats.

Je vous remercie de votre attention.

Julien Cuisinier

Représentant du SNE